

Axe	Objectif	Action	Calendrier			Type d'action		
			2024	2025	2026			
Axe 1 : Favoriser les solidarités et poursuivre les accompagnements des aînés	Enjeu 1 : Accompagner les séniors en perte d'autonomie et renforcer la prévention							
	1 Faciliter le maintien à domicile	1	Poursuivre le soutien au CLIC en tant qu'acteur majeur du maintien à domicile sur le territoire et de la prévention					
		2	Poursuivre les prestations facilitant le maintien à domicile par le service PAPH en s'adaptant aux besoins : portage de repas, téléassistance, transport					
		3	Renforcer la communication sur les aides à l'adaptation du logement au vieillissement					
	2 Contribuer à la prévention de la perte d'autonomie et améliorer la communication sur les actions de prévention	4	Poursuivre les animations proposées par le service PAPH					
		5	Poursuivre l'organisation d'actions collectives de prévention proposées par le CLIC					
		6	Mieux coordonner la communication sur les actions de prévention sur le territoire, en s'appuyant notamment sur le Comité technique des partenaires du CLIC					
		7	Proposer une mutuelle communale, ainsi qu'une aide financière pour les plus démunis					
	3 Faciliter l'accès aux soins et la prévention santé	8	Faciliter l'accès aux soins par la mise à disposition de locaux pour les professionnels de santé					
		9	Proposer une semaine d'actions collectives d'information et de prévention en matière de santé					
		10	Intégrer les enjeux des séniors dans le cadre du travail sur la feuille de route métropolitaine du CLS (Contrat Local de Santé)					
		11	Intégrer les enjeux des séniors dans le cadre de la politique publique alimentation durable					
	Enjeu 2 : Soutenir les proches aidants							
	4 Renforcer le soutien aux aidants sur le territoire	12	Informier, orienter, outiller les aidants et communiquer sur les dispositifs de soutien aux aidants					
		13	Améliorer le diagnostic territorial (connaissance des besoins et de l'offre), et renforcer la coordination territoriale pour mieux répondre aux besoins					
	Enjeu 3 : Accompagner les vulnérabilités (isolement, précarité financière)							
	5 Mieux faire connaître les acteurs et dispositifs contribuant à la prévention de l'isolement sur le territoire	14	Communiquer sur les acteurs et dispositifs contribuant à la prévention de l'isolement sur le territoire					
		6 Mieux faire connaître les acteurs et dispositifs proposant un soutien au public en difficulté financière sur le territoire	15	Communiquer sur les acteurs et dispositifs proposant un soutien au public en difficulté financière sur le territoire				
	7 Prendre en compte les vulnérabilités liées à l'âge dans la politique de prévention et tranquillité publique	16	Identifier les éventuels enjeux spécifiques aux séniors dans l'enquête de victimation (sentiment d'insécurité) et déterminer les éventuelles actions nécessaires vis-à-vis des séniors (prévention du démarchage abusif, prévention des cambriolages...)					
		17	Assurer l'inscription des séniors vulnérables sur le registre communal d'alerte et d'information des populations et une veille sociale en cas d'alerte					
	Enjeu 4 : Favoriser l'accès à des activités culturelles et de loisirs pour les séniors, notamment les plus éloignés							
	8 Renforcer l'inclusion du public sénior dans les politiques et actions culturelles, de loisirs et sportives	18	Poursuivre l'accompagnement des aînés vers la culture et les loisirs dans le cadre du programme d'animations du service PAPH					
		19	Favoriser l'accès du théâtre Boris Vian au public sénior					
		20	Renforcer l'accès de la médiathèque au public sénior					
		21	Mise à l'étude d'une intégration de nouveaux publics dans les actions patrimoniales, notamment public sénior fragilisé par l'âge et en situation de handicap					
		22	Pratique sportive des séniors : contribuer à la découverte de pratiques et à la prévention santé par l'activité physique					
	9 S'appuyer sur le tissu associatif pour faciliter l'accès des séniors à l'offre du territoire	23	Poursuivre les démarches d'accessibilité sur les événements portés par la direction CSIL					
24		Valoriser sur le Forum des associations les activités à destination des séniors et en faciliter la découverte						
25		Sensibiliser les associations du territoire aux enjeux du Bien Vieillir en lien avec les activités associatives						
26		Renforcer l'accessibilité des événements associatifs sur le territoire en sensibilisant et en accompagnant les associations sur ce sujet						
27		Poursuivre le soutien aux associations et à la dynamique associative du territoire, vecteur d'une offre culturelle, de loisirs et sportive diversifiée qui contribue à la qualité de vie des séniors sur le territoire						
Enjeu 5 : Favoriser l'engagement et les contributions des séniors à la vie de la cité								
10 Développer des liens entre les politiques longévité et jeunesse autour d'actions liées à l'insertion socio-professionnelle des jeunes	28	Faciliter la mise en relation entre des séniors ou des associations du champ du « Bien vieillir » et des jeunes dans le cadre d'un soutien à l'insertion socio-professionnelle des jeunes (coaching jobs d'été, missions de jeunes en faveur du Bien vieillir, ...)						
	11 Favoriser l'engagement des séniors	29	Poursuivre l'animation du Conseil des Sages, instance de dialogue citoyen composée de séniors					
30		Soutenir l'engagement bénévole dans le cadre de la fonction ressources du service Vie associative						
Axe 2 : Développer et renforcer l'accès aux droits et aux services publics	Enjeu n°6 : Renforcer l'accessibilité des bâtiments publics							
	12 Poursuivre la mise en accessibilité des établissements publics	31	Poursuivre la mise en œuvre de l'AD'Ap (Agenda d'accessibilité programmée)					
		13 Aménager des espaces d'accueil du public plus accessibles et adaptés aux séniors	32	Identifier les espaces d'accueil à aménager et transmettre des préconisations (assises, signalétique...)				
		14 Renforcer la signalétique et l'affichage extérieure	33	Renforcer la signalétique et l'affichage pour faciliter le repérage des lieux et services publics par les séniors (prioritairement les lieux ressources et d'orientation : CCAS, CLIC, PAPH...)				
	Enjeu n°7 : Faciliter le parcours usager et accompagner dans l'accès aux droits							
	15 Fluidifier et simplifier le parcours des séniors à la Ville de Couëron/CCAS, de l'accueil à l'accompagnement	34	Relation usagers : Intégrer les enjeux liés aux usagers séniors dans le projet « Relations usagers »					
		35	Former les agents à l'accueil du public fragilisé, notamment par un handicap					
		36	Elaborer un référentiel interne d'accueil/orientation entre les accueils de la Mairie centrale, de l'EFS, du CCAS (services Solidarités, PAPH et CLIC)					
		37	Poursuivre l'implication des services PAPH, Solidarités et du CLIC dans la dynamique de l'ASU afin de faciliter l'accueil et l'orientation des demandes sociales					
	16 Renforcer l'accès aux services publics et l'accompagnement dans l'accès aux droits, via l'ouverture d'un Espace France Services dans le quartier de la Chabossière, en tenant compte des besoins des séniors et de l'offre territoriale	38	Proposer de nouveaux accompagnements via l'Espace France Services et identifier les opportunités et actions pour répondre aux besoins des séniors (permanences...)					
		17 Poursuivre les accompagnements dédiés aux séniors dans l'accès aux droits	39	Poursuivre le soutien au CLIC dans son rôle d'accompagnement global des personnes dans le maintien à domicile / entrée en établissement				
	40		Poursuivre les accompagnements proposés par le service PAPH (aides légales et prestations proposées par le service)					
	18 Lever les freins pour lutter contre le non-recours (communication, aller-vers, mobilité...)	41	Renforcer la communication sur les droits et les acteurs de l'accompagnement auprès des séniors, au sein du Guide séniors, sur des événements (stands ville....) et via des démarches d'aller-vers					
		42	Lever les freins à la mobilité : renforcer la communication sur le service de transport du PAPH pour des événements liés à l'accès aux droits (exemple : procuration pour les élections)					
	Enjeu n°8 : Renforcer l'inclusion numérique							
	19 Développer une offre de médiation numérique au sein de l'Espace France Services	43	Développer une offre de médiation numérique au sein de l'Espace France Services, en articulation avec l'offre territoriale					
		20 Actualiser le guide des lieux ressources pour l'inclusion numérique sur le territoire et faire connaître cette offre	44	Actualiser le guide des lieux ressources pour l'inclusion numérique et communiquer sur cette offre				

Axe	Objectif	Action	Calendrier			Type d'action	
			2024	2025	2026		
Axe 3 : Intégrer les besoins des seniors dans l'adaptation de l'espace public	Enjeu n°9 : Aménager la ville et développer un cadre de vie favorable au bien vieillir						
	21 Renforcer la prise en compte des conditions favorables au vieillissement dans l'aménagement de la Ville (proximité, accessibilité, convivialité)	45 Favoriser la prise en compte des enjeux du « Bien vieillir » dans l'aménagement de la Ville grâce à une fonction ressources et l'apport de préconisations					
		46 Prendre en compte les besoins et attentes des seniors dans le projet de réhabilitation du centre-ville					
		47 Réaliser des travaux et des aménagements de mise en accessibilité de l'espace public					
	22 Favoriser les démarches de mise en accessibilité de l'espace public et inciter à la mise en accessibilité des établissements privés	48 Renforcer le rôle de la CCA en tant qu'espace de diagnostic, de préconisations et de suivi de la mise en accessibilité de l'espace public					
		49 Améliorer l'accessibilité des cimetières des Epinettes et de la Chabossière : définir un plan de réaménagement des cimetières du Bourg et de la Chabossière en intégrant les enjeux d'accessibilité (portillon, chemins, toilettes, bancs, stationnement...)					
		50 Inciter à la mise en accessibilité des établissements privés en communiquant sur les démarches et aides, notamment le fonds territorial d'accessibilité (FTA)					
	23 Faciliter et sécuriser les déplacements des piétons fragilisés par l'âge dans l'espace public	51 Déployer des bancs adaptés aux seniors dans l'espace public et les espaces verts en s'appuyant sur les usages et besoins des seniors dans la localisation des bancs et le choix d'un mobilier adapté					
		52 Réguler les stationnements gênant l'usage des trottoirs par les piétons et Lutter contre la survitesses de la circulation automobile par des aménagements de la voirie, des radars et des contrôles					
		53 Faciliter le repérage d'itinéraires piétons adaptés aux seniors : par une meilleur signalétique et communication sur l'emplacement des bancs, des toilettes publics, linéaires mis en accessibilité, îlots de fraîcheur aménagés...					
	24 Renforcer les espaces de convivialité et de rencontres sur l'espace public	54 Végétaliser et aménager les espaces verts en tenant compte des besoins des seniors et personnes à mobilité réduite					
		55 Améliorer l'accès à des toilettes dans l'espace public et faciliter leur repérage par les seniors (signalétique) : réalisation de toilettes au cimetière des Epinettes (Bourg), installation de toilettes sur la place Charles de Gaulle, amélioration des toilettes du port					
	25 Développer le recours à l'expertise d'usage des seniors pour construire des solutions adaptées	56 Améliorer l'accessibilité des espaces publics en s'appuyant sur des diagnostics partagés					
		57 Réaliser un diagnostic en marchant avec des usagers seniors et en situation de handicap, afin d'améliorer l'accessibilité du Super U à l'église à la Chabossière (incluant l'accès à l'Espace France Services provisoire)					
	Enjeu 10 : Faciliter l'accès à une offre d'habitat diversifiée et adaptée						
	26 Mieux connaître l'offre de logements adaptés et les besoins, notamment des plus modestes	58 Améliorer la connaissance de l'offre de logements adaptés aux seniors sur le territoire en s'appuyant sur les missions de la CCA et l'appui de Nantes Métropole, identifier les besoins et définir des orientations					
		27 Renforcer l'offre de logements adaptés, tenant compte des plus modestes	59 S'interroger sur l'intégration de logements adaptés au vieillissement dans les différents programmes et opérations d'urbanisme				
	60 Soutenir l'ouverture de la Résidence du Lac (64 nouveaux logements adaptés : 40 logements en Résidence Autonomie et 24 logements sociaux)						
	28 Explorer les opportunités liées aux nouveaux modèles d'habitats	61 Proposer une mission au Conseil des Sages pour identifier la dynamique territoriale, les besoins et opportunités liés aux nouveaux modèles d'habitat					
	Enjeu n°11 : Faciliter la mobilité des seniors						
	29 Développer une approche transversale des questions d'accessibilité de la « chaîne de déplacement », en s'appuyant sur la CCA	62 S'appuyer sur la CCA pour dresser un état des lieux de l'accessibilité de la chaîne de déplacement, élaborer des préconisations et en assurer le suivi					
		30 Favoriser le recours aux transports en commun	63 Dresser l'état des lieux de l'accessibilité des transports en commun et émettre des préconisations dans le cadre de la CCA				
	64 Favoriser l'accès des seniors à une offre diversifiée et adaptée de transport en commun						
	65 Continuer à communiquer sur le dispositif "Mon copilote" de Naolib (accompagnement au 1er trajet en transport en commun sur la métropole)						
	31 Développer et sécuriser les déplacements à vélo	66 Déployer un plan vélo qui permettra à tous, et notamment aux seniors, de se déplacer plus facilement et de manière plus sécurisée à vélo					
	32 Poursuivre le service de transport à la demande	67 Poursuivre l'offre de service de transport à la demande proposé par le service PAPH					
	33 Renforcer la communication sur les solutions de mobilité et d'accompagnement à la mobilité existant sur le territoire	68 Renforcer la communication par les services de la Ville-CCAS sur le transport à la demande du PAPH pour faciliter l'accès à des services, équipements et événements					
69 Communiquer sur les solutions de mobilité existant sur le territoire et sur les actions de prévention/maintien de la mobilité							
Axe 4 : Renforcer l'information pour faciliter l'accès des seniors à l'offre de service du territoire	Enjeu 12 : Renforcer et adapter la communication sur l'offre de service du territoire auprès des seniors et inclure les seniors dans la communication de la Ville						
	34 Améliorer la diffusion d'information vers les seniors et adapter les stratégies de communication	70 Améliorer la diffusion des informations aux seniors avec les acteurs du bien vieillir sur le territoire					
		71 Communiquer auprès des seniors et leur entourage en s'appuyant plus fortement sur les outils de la Ville (accueil des nouveaux arrivants, stands ville sur événements, points de diffusions des outils Ville)					
	35 Développer des outils et ressources facilitant l'accès à l'information sur l'offre de service du territoire	72 Développer un « Guide senior » papier et accessible en ligne centralisant les informations sur l'offre de service du territoire					
73 Faciliter le repérage par les seniors des espaces publics, équipements et services particulièrement adaptés, sur les outils de communication de la Ville notamment les cartes et plans					en fonction des outils		
36 Développer une démarche d'accessibilité universelle pour la communication de la Ville	74 Renforcer la prise en compte des référentiels d'accessibilité pour les nouveaux contenus et outils produits par la Ville et le CCAS						
ACTIONS INTERNES A LA COLLECTIVITE	Enjeu interne : Prendre en compte, au travers de la politique RH, les enjeux relatifs au vieillissement au sein de la collectivité						
	37 Prendre en compte, au travers de la politique RH, les enjeux relatifs au vieillissement au sein de la collectivité	75 Valoriser les savoirs et l'expérience des agents seniors					
		76 Poursuivre l'information et la communication sur des dispositifs et outils de droit commun pouvant concerner particulièrement les seniors (maintien dans l'emploi, santé au travail, préparation à la retraite, congé proches aidants...)					
	Enjeu interne : Assurer la transversalité de la politique publique longévité						
38 Favoriser l'inscription des enjeux du Bien vieillir de manière durable et transversale au sein de la collectivité	77 Intégrer la dimension Bien vieillir dans le projet de collectivité et ses outils et veiller à intégrer les enjeux du Bien Vieillir dans le prochain projet de collectivité						
	78 Proposer une fonction « Ressource » sur les enjeux du Bien vieillir aux services (appui à la prise en compte des besoins des seniors, outillage...)						